**Contrats aidés : comprendre les chiffres**

LB 20170829

1. **11 957 contrats aidés en moins à la rentrée 2017 par rapport à fin année solaire 16/17**

R2016 : 68 157 contrats

Réinjection de 5 000 contrats en janvier 2017, d’où total fin d’année scolaire 16/17 : 73 157 contrats.

R2017 : 50 000, soit -26,6% par rapport à R2016

Différence entre R2017 et fin 16/17 : - 23 157 contrats

Plan de transformation de 56 000 contrats aidés en 32 000 AESH à raison de 11 200 contrats aidés par an.

Les 11 200 contrats transformés en AESH sur 2017 sont à déduire des 23 157 contrats issus de la différence entre la R2017 en fin 16/17 : 23 157 - 11 200 = 11 957

1. **8068 AESH en plus à la rentrée ? (annonce de JM Blanquer)**

**NON, seulement 1068 AESH en plus !**

R2017 : transformation de 11 200 contrats (à 20h) en 6 400 AESH (à 35h), prévue dans la circulaire de juillet 2016 qui annonce cette transformation sur 5 années.

Le « plus » est donc de seulement 1668 (8068 – 6400), et non de 8068.

1. **Des heures utilisées aujourd’hui perdues dans la transformation en AESH : les 1608 AESH en plus ça ne coûte pas tant !**

Chaque contrat aidé c’est 20h sur le papier, 24h en réalité pour au moins 60% d’entre eux (modulation du travail lié au contrat).

70% des 11 200 contrats aidés transformés cela fait 7840 contrats à 24 h, soit 31 360 heures utilisées aujourd’hui, qui disparaissent demain.

Ces 31 360 heures de contrats aidés représentent 896 AESH (à 35h).

Cela représente plus de 50% des 1608 « en plus » offerts par JM Blanquer.

Cela amoindrit donc nettement cet effort !